

LE MEUTRE DE JEAN CONNAIT TOUT

Le matin du 16 juillet 2025, vers 11 heures, un meurtre a été commis au 75, rue Albert 1^{er} à Estaimpuis.

Il s'agit 'un homme assez jeune, âgé de 29 ans, les cheveux blond foncé et bouclés avec de grands yeux noisette qui s'appelait Jean Connaît Tout.

Au moment du drame, il portait une chemise bleue avec une veste noire sur laquelle se détachait une cravate à carreaux.

Il se dirigeait vers la cuisine lorsqu'il fut attaqué par surprise. Quelques coups de couteau firent l'affaire !

La mère, grande femme de 1,90m aux cheveux bruns coupés en carré, alertée par les cris, découvrit son fils sur le sol. Choquée par la scène, elle téléphona à la gendarmerie qui arriva sur les lieux. Cinq gendarmes s'étaient déplacés.

La famille, composée du père, Arthur, de la mère, Maeva, du frère, Olivier et de la sœur, Lénì était réunie pour l'anniversaire de Jean. Il y avait également sa tante, son oncle et son meilleur ami David. Ils étaient tous réunis autour de la piscine par un bel après-midi ensoleillé.

Les parents de Jean étaient ravis de revoir leur fils qui était parti de la maison à 19 ans et cela faisait 10 ans qu'il n'était pas rentré à cause de son travail qui lui prenait beaucoup de temps. Il était médecin en Inde et aidait les populations pauvres.

Les gendarmes décidèrent d'interroger toutes les personnes présentes à ce repas festif.

La mère fut interrogée en premier mais elle n'avait fait que découvrir le corps sans vie de son fils, sur le sol de la cuisine. Elle était si bouleversée qu'elle pleurait toutes les larmes de son corps et ne pouvait pas dire grand-chose aux gendarmes.

L'oncle admit que sa femme était bizarre mais il indiquait que cela ne pouvait pas être elle car elle adorait son neveu.

Son meilleur pote, David, n'avait rien vu car il avait déjà un peu bu.

Mais qui est responsable de ce crime ???

Monsieur Olivier, son frère, était grand et habillait en pantalon noir et t-shirt blanc avec une tache de sang.

Olivier lui dit : « je préparais le barbecue dans le jardin quand le crime a eu lieu ».

Monsieur Arthur, son père est petit et vêtu en costume vert avec une cravate bleue à pois blanc.

Le père indiqua qu'il avait vu sortir par la porte de devant un homme et non une femme. En tout cas, c'est ce qu'il pensait car l'inconnu avait une démarche masculine.

Léni, sa sœur, est plus grande qu'Olivier. Elle portait un t-shirt violet et un pantalon rose.

Elle fut interrogée également et répondit : j'ai regardé le t-shirt d'Olivier et le couteau au sol, j'ai l'impression que c'est en rapport avec le crime.

Les gendarmes se penchèrent sur le couteau sur le sol et se demandaient si le meurtrier portait des gants ou s'il y avait des empreintes à trouver. Ils analysèrent la scène de crime et trouvèrent une empreinte de pas mais il y avait deux personnes qui avaient la même : M. Oliver et Mme Léni.

Ils appelèrent la section scientifique pour faire des relevés d'empreintes.

Les gendarmes demandèrent s'il y avait des caméras de surveillance. Le serveur répondit oui. Ils regardèrent les images de la caméra mais il n'y avait que le père dessus qui mangeait le gâteau d'anniversaire.

Les gendarmes étaient désespérés. Ils décidèrent d'analyser la tache de sang sur le t-shirt d'Olivier pour savoir si c'était le sang de Jean. Mais hélas ce n'était pas le sien.

Ils devaient chercher d'autres indices et d'autres témoins.

Le serveur se souvenait qu'il n'y avait pas qu'une seule caméra mais deux. Cela changea tout. Sur la deuxième caméra, on voyait une personne toute vêtue de noir qui portait une cagoule et qui s'enfuyait de la maison. Aucun détail ne pouvait l'identifier hormis qu'il boitait légèrement.

La femme de Jean qui se prénomait Béatrice, avec de longs cheveux noirs et lisses et une taille de guêpe, déclara au policier sa grande tristesse face à la mort de son mari et s'effondra sur le canapé.

Le chien des parents de Jean, Holly, était revenu à la maison en aboyant fortement. Maeva et Arthur se disaient qu'il y avait quelque chose d'étrange dans son comportement comme s'il voulait nous dire un truc. Il tira le pantalon de son maître et Arthur décida de l'écouter et de le suivre. Un gendarme les suivit.

Le chien les emmena au cimetière non loin de la maison et trouvèrent un papier sur la tombe des grands-parents de Jean où il était écrit que le meurtre de Jean a été commis soit par son frère ou sa sœur. Il n'y avait pas sa signature sur le papier.

Entre temps, les autres gendarmes avaient découvert l'identité de la personne cagoulée. C'était un cambrioleur qui était tombé sur la scène de crime par hasard et qui avait voulu s'enfuir à toute vitesse pour qu'on ne pense que c'était lui qui avait commis l'assassinat.

De retour du cimetière, le chien était devenu plus calme et le gendarme parla à ses collègues du mot retrouvé sur la tombe.

Les gendarmes décidèrent alors de poser plus de questions à la sœur et au frère de la victime. Ils se demandaient quel pouvait être le mobile.

Olivier déclara qu'il n'avait rien à voir dans ce meurtre et qu'il n'avait aucune raison de vouloir tuer son frère.

Sa sœur déclara la même chose.

Mais les parents de Jean commencèrent à se poser des questions sur l'un de leurs enfants. En effet, comme ils n'avaient pas revu leur fils Jean, le petit dernier de la famille, ils avaient décidé de lui léguer une plus grande partie de leurs biens. Leurs autres enfants étaient au courant du changement de testament et Olivier avait protesté. Il n'était pas d'accord car depuis ces longues années c'étaient lui qui s'occupait de leurs parents et pensaient qu'il méritait plus que Jean.

A chaque fois que son père l'appelait pour l'aider dans les travaux de la maison ou pour faire du jardinage, il était toujours présent. Quand sa mère avait besoin de lui pour la conduire quelque part, il était là.

Maeva et Arthur décidèrent de prévenir les gendarmes sur ce fait même si cela voulait dire que leur fils avait commis ce crime et qu'il allait finir sa vie en prison.

Après quelques heures passés en garde à vue, Olivier avoua tout. C'était bien lui le coupable, que ce n'était pas prévu mais que ce jour d'anniversaire de son petit frère, il était énervé contre son frère car ses parents faisaient plus attention à Jean qu'à Olivier. Il était jaloux et sa jalousie lui fit commettre l'irréparable. Il avait saisi un couteau qui se trouvait dans la cuisine et l'avait poignardé aux poumons. Son frère décéda sur le coup.

Tous les membres de la famille furent stupéfaits de ces aveux et ne comprenaient pas ce geste affreux.

L'affaire était résolue mais une grande tristesse s'empara de la famille. Connait tout car en plus d'avoir perdu leur plus jeune fils, ils avaient perdu leur second fils qui allait se retrouver en prison pour ce meurtre.

Une question se posait encore : qui avait mis le mot sur la tombe ?

Quelques mois plus tard, Olivier déclara que c'était lui car il se sentit coupable.

FIN